

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Medef et gouvernement : En route pour une liquidation du code du travail ?**

- Social -

Date de mise en ligne : vendredi 13 janvier 2012

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Les dernières propositions lancées par le gouvernement et le patronat, en préambule du sommet social du 18 janvier ont tout lieu d'inquiéter des salariés considérés comme des futures variables d'ajustement !

« Je veux être le Président de la valeur travail » [proclamais](#) Nicolas Sarkozy en 2007, visant d'ailleurs, **un retour au plein emploi en cinq ans**. C'était aussi l'époque de « *la France qui se lève tôt* » pour qui on allait « *libérer le travail afin qu'il soit récompensé* » pour aboutir finalement en novembre 2011 à **4,459 millions demandeurs d'emploi**, avec ou sans activité réduite.

Gros problème pour le gouvernement, l'UMP et surtout, le Président toujours pas candidat, qui vont toutefois essayer de [nous vendre](#) en 2012, le fait : « (...) **qu'il faut travailler d'avantage** (...) » En clair, liquider la durée légale du temps de travail, mise en cause, une fois de plus, dans [le très contestable](#) rapport de l'ami du Medef :  
COE-Rexecode

Le raisonnement vous l'avouerez est absurde. En effet, allonger le temps de travail de ceux qui en ont un, au même moment où il est impossible pour près de 4,5 millions de chômeurs, à temps complet ou partiel de travailler au moins 35H00, est proprement ahurissant !

Ne nous y trompons pas, ce discours n'est en fait qu'un rideau de fumée destiné à cacher une demande beaucoup moins populaire des organisations patronales : Le chantage à l'emploi

Dans *Les Echos* du 11 janvier Laurence Parisot expliquait qu'elle prônait : « (...) **une modification du code du travail** pour permettre aux entreprises de conclure des accords réduisant le temps de travail applicable à tous les salariés (...) » Ces accords permettraient selon elle de : « (...) *trouver un meilleur équilibre entre temps de travail, salaires et emplois* **en faisant bouger les paramètres lorsque la situation se dégrade** (...) »

Cet énorme fantasme patronal pour lequel des générations de syndicalistes patronaux se seraient damnés, pourrait donc devenir une réalité ?

En principe, non, regrette Laurence Parisot, puisque actuellement pour mettre en place de tels accords, **il faut obtenir l'accord de chaque salarié individuellement**. Elle suggère donc que ces accords ne puissent plus être considérés comme des modifications du contrat de travail, mais s'appliquent globalement à tous les salariés.

Pour ce faire, le Medef a nécessairement besoin du gouvernement et des députés UMP qui seuls pourraient modifier le code du travail de façon à satisfaire à ses exigences. C'est pourquoi François Fillon, a appelé le 10 janvier à l'instauration d'une réforme législative pour permettre la conclusion de ces accords.

Et dans la mesure où l'UMP reste majoritaire à l'Assemblée Nationale, elle pourrait bien transformer des millions de salariés « *qui se lèvent tôt* » en variable d'ajustement ... pour le plus grand profit des actionnaires qui n'auront pas connaître ... les affres d'une situation qui pourrait se dégrader !

Pour cela comme le dit avec grande simplicité, Laurence Parisot, il faut simplement que les parlementaires de l'UMP : « *fassent bouger les paramètres* »

Transmis aux salariés électeurs ...

**Slovar**